

VAUJOURS

LE MAG #72

MAGAZINE MUNICIPAL · MARS & AVRIL 2023



14 DOSSIER
Orientations budgétaires 2023

18 ENFANCE ET VIE SCOLAIRE
Installation du Conseil
Municipal des Enfants



Reposez-vous sur la plaque Habito® de Placo®, la plus résistante du marché.

Afin d'installer durablement le confort chez vous, nous avons conçu Habito®, la première plaque de plâtre qui permet d'accrocher des objets très lourds sans renfort. Fixer un écran plat au mur devient un jeu d'enfant. Habito® ? C'est tout simplement la plaque la plus solide du marché. Ça simplifie le choix.

Rendez-vous sur Placo.fr

RETOUR EN IMAGES
CE QU'IL NE FALLAIT PAS MANQUER
P 4-5

PROJETS D'AVENIR
AIRE DE FITNESS CONNECTÉE
P 6-7

VIE ÉCONOMIQUE
DE RÉCENTS COMMERCES À VAUJOURS
P 8-9

CADRE DE VIE
UNE NOUVELLE BRIGADE ENVIRONNEMENT
P 10-11

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION
LA SÉCURITÉ EN CHIFFRES
P 12-13

DOSSIER : BUDGET MUNICIPAL
BILAN 2022 ET ORIENTATIONS 2023
LE MOT DE L'ÉLU
P 14-17

ENFANCE ET SCOLAIRE
INSTALLATION DU CME
P 18-19

JEUNESSE
LA VILLE FAVORISE LE SPORT
P 20-21

ACTIONS SOCIALES
ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX
P 22-23

VIE ASSOCIATIVE ET LOISIRS
SALON ARTS ET ARTISANATS DE VAUJOURS
P 24-25

CULTURE ET PATRIMOINE
DEMANDEZ LE PROGRAMME !
P 26-27

AGENDA
P 28

TRIBUNES LIBRES
P 29

INFOS PRATIQUES ET ÉTAT CIVIL
P 31

Vaujours Le mag - N° 72

Éditeur Hôtel de Ville, 20 rue Alexandre Boucher
93410 Vaujours - Directeur de la publication
Dominique BAILLY - Directrice de la communication
et rédactrice en chef Nada CHKIF - Graphiste
Yéliz CESUR - Conception Service communication
- Rédaction et mise en page Orange Sanguine -
Crédits photo Ville de Vaujours, Istock, Freepik,
Adobe Stock - Impression Grafik Plus - Tirage 4 000
exemplaires - Régie publicitaire LVC Communication.



Dominique BAILLY
Maire de Vaujours
Vice-président de
Grand Paris Grand Est

ÉDITO DU MAIRE

J'ai le plaisir de vous annoncer que grâce à la maîtrise de notre budget, depuis 2008, nous n'augmentons pas les impôts. Malgré un contexte difficile, nous avons décidé de ne pas faire subir une pression fiscale aux Valjoiviens, déjà fortement impactés par la crise énergétique. Mon engagement de servir la ville et ses habitants reste ma priorité. Cette année encore, nos économies sur le fonctionnement nous permettent d'affecter plus de deux millions d'euros à la section d'investissement afin de répondre aux besoins de la commune, notamment en matière d'équipements. Nous allons ainsi agrandir trois écoles pour pouvoir accueillir les enfants dans des conditions optimales dès la rentrée.

“ 0% D'AUGMENTATION
D'IMPÔTS DEPUIS 15 ANS ”

Nous maîtriserons notre budget par une meilleure efficacité de la dépense et nous travaillerons avec l'ensemble de nos partenaires pour obtenir toutes les aides possibles au financement de nos projets. À cet égard, je me suis entretenu avec le Préfet et le Sous-Préfet afin de solliciter des subventions pour assurer notre développement. Face à la pression de la loi SRU ou l'appétit des promoteurs, nous cherchons l'équilibre pour accueillir les nouveaux habitants tout en veillant à notre cadre de vie et à la réalisation des infrastructures nécessaires. Le PLU en cours d'élaboration sera déterminant pour notre avenir, aussi je vous invite à participer à la concertation. Nos jeunes s'impliquent également pour la commune. Après une interruption du fait de la crise sanitaire, c'est une grande joie pour moi de voir le Conseil Municipal des Enfants de nouveau en place. Je tiens à féliciter les 23 élus qui, au-delà de représenter leurs camarades, favorisent les liens intergénérationnels.

Bien à vous
Dominique Bailly

➤ CE QU'IL NE FALLAIT PAS MANQUER



HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN AFRIQUE DU NORD

La cérémonie d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, s'est déroulée lundi 5 décembre 2022 à 10h30 au cimetière de Vaujours.

VŒUX AUX ASSOCIATIONS

À l'occasion de la cérémonie des vœux, Monsieur le Maire, Dominique BAILLY et Madame Christelle MARTINEZ, 1ère adjointe au Maire ont remercié les 44 associations valjoviennes pour leur engagement et leur implication.



**ATELIER « POP-UP »
CARTE DE SAISON / OURS**

L'artiste papier Nicolas CODRON a offert une véritable bulle artistique en accompagnant une dizaine d'enfants de 7-10 ans dans la création d'une carte-ours pop-up.

FÉERIES VALJOVIENNES

Les féeries givrées de Vaujours ont remporté un grand succès. Les animations ont fait vibrer le cœur des petits et des grands et ce fut l'occasion de passer un agréable moment en famille. Les élus, les agents, le père Noël et ses partenaires vous remercient de votre venue.



ENSEMBLE POUR LE TÉLÉTHON

La municipalité, les associations, les services de la ville et les valjoviens se sont réunis durant un week-end au profit de la recherche sur les maladies génétiques rares.



« ROULE GALETTE »

Pour bien démarrer l'année 2023, le CCAS de Vaujours a organisé un goûter-spectacle intergénérationnel à l'occasion de L'Épiphanie. Ce moment convivial a été partagé avec les familles et les seniors se sont réjouis d'accompagner leurs petits enfants.



SPECTACLE DE NOËL

Les centres de loisirs ont eu le plaisir de participer à un spectacle de Noël en présence de Monsieur Guy VALENTIN, adjoint au Maire. Après la séance photo avec le père Noël, les enfants ont partagé un goûter festif et reçu des chocolats de Noël.

**REMISE CHÈQUE
AFM TÉLÉTHON**

Les dons s'élèvent cette année à 12.961,02 €. Pour information, la ville de Vaujours a collecté depuis 2008 la somme de 125.626,85 € !



**REMISE CHÈQUE
HORIZON CANCER**

Grâce à la pièce de théâtre La Constellation du Cancer, aux bénévoles et aux généreux donateurs, 810 € ont été récoltés au profit de l'association.



MERCI AUX RECENSEURS

Monsieur le Maire, Dominique BAILLY, a invité les 15 agents recenseurs à venir prendre le verre de l'amitié afin de les remercier, au nom du Conseil municipal, pour la qualité du travail fourni.



CCV TIR À L'ARC

Félicitations à l'entraîneur de l'association, Jean Christophe Le Van Phung, qui, une nouvelle fois, est monté sur la plus haute marche du podium au Championnat Départemental.



LES VACANCES D'HIVER AUX CENTRES DE LOISIRS

Les enfants ont bénéficié d'un programme riche : parc de loisirs Wonderful, patinoire, bowling, ludothèque, jeux sportifs, ateliers manuels, etc. Quant aux ados, ils ont profité de la patinoire nocturne de Tremblay-en-France avant de partager de bonnes pizzas et de jouer au Loup Garou jusqu'à minuit.

RETROUVEZ TOUTES LES PHOTOS SUR LES RESEAUX SOCIAUX DE LA VILLE

@VILLEDEVAUJOURS

PROJETS D'AVENIR

> LE SPORT À CIEL OUVERT

Nous menons une étude afin d'aménager une aire de fitness et de bien-être multigénérationnelle connectée en libre accès.

OBJECTIFS DU PROJET

- Dynamiser les espaces extérieurs de Vaujours
- Créer un nouveau lieu de vie, vecteur de lien social
- Favoriser l'activité physique et sportive
- Rendre le sport gratuit et accessible à tous

UNE DÉMARCHE INNOVANTE ET CONNECTÉE

Grâce à une application mobile, les sportifs pourraient obtenir les conseils d'un coach virtuel. Il les guiderait afin de leur assurer une utilisation optimale et sécurisée des équipements. Chaque utilisateur pourrait profiter d'une bibliothèque de tutoriels.

LA STATION STREET-WORKOUT

Plusieurs modules pourraient être intégrés afin de permettre aux sportifs de pratiquer des séances sur différents agrès à travers la réalisation d'une multitude d'exercices.

Les possibilités d'aménagements et de revêtements sont à l'étude et nous vous donnerons plus de précisions prochainement.

Ce nouveau lieu de vie compléterait l'offre du parc Alexandre Boucher qui regroupe : un City stade, un boulodrome, une aire de jeux adaptée aux enfants de 4 à 6 ans et une autre pour les plus grands.



DYNAMISER LES ESPACES EXTÉRIEURS ET CRÉER UN NOUVEAU LIEU DE VIE



LUTTER CONTRE LA SÉDENTARITÉ ET PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE



RENDRE LE SPORT GRATUIT ET CONNECTÉ



image : Freepik.com

> LOGEMENT

PROPRIÉTAIRES SOUS LA PRESSION DES PROMOTEURS IMMOBILIERS

Face à la raréfaction des espaces, au besoin en logements et au regard de l'attractivité de Vaujours, la tension sur le foncier devient de plus en plus importante.

De très nombreux promoteurs, à la recherche de terrains constructibles, exercent une pression sur les propriétaires avec des méthodes parfois douteuses et des promesses de gain alléchantes.

Pour convaincre le propriétaire, l'offre financière est souvent basée sur l'hypothèse la plus favorable (sans même avoir la validation de la ville) et diminue au fur et à mesure de l'avancée du projet. Malheureusement, certains projets restent bloqués des années ou ne voient jamais le jour, laissant les vendeurs démunis. Aussi, nous en appelons à la plus grande vigilance.

Afin d'éviter toutes déconvenues, en cas de démarchage, nous vous conseillons de vous rapprocher du Maire et des services de l'urbanisme avant de signer une offre. En ayant connaissance du projet, la ville pourra étudier son opportunité, fixer les orientations et rappeler les contraintes en matière de construction sur Vaujours.

L'objectif de la municipalité consiste à soutenir la dynamique résidentielle en préservant l'identité valjovienne, l'environnement et le patrimoine. Il s'agit également de veiller à disposer de toutes les infrastructures et commodités nécessaires (écoles, commerces, transports, etc.).

Par contre, il faut garder à l'esprit que l'intérêt du promoteur sera d'optimiser son profit avec un maximum de surfaces habitables, parfois au détriment de la qualité du programme à venir.

Tout projet de construction doit se conformer aux exigences du PLU. Celui-ci est consultable sur le site internet de la ville et auprès du service urbanisme. Nous rappelons que le Maire est le seul signataire du permis de construire.

Nous invitons les propriétaires à la plus grande prudence avant de prendre un engagement et à contacter le service urbanisme au moindre doute.



LE PARCOURS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PERFORMANTE DU PAVILLONNAIRE (PREP)

Face à la hausse du prix de l'énergie et aux enjeux environnementaux, le territoire Grand Paris Grand Est se mobilise afin d'aider les familles à réaliser des travaux de rénovation.

Le Parcours de Rénovation Énergétique Performante du Pavillonnaire (PREP) a pour objectif d'accompagner les particuliers dans leurs projets et de développer des équipes d'artisans locaux. Il est ouvert à tous les propriétaires de pavillon, quels que soient leurs revenus.

Une mobilisation des 14 communes du territoire Grand Paris Grand Est

Plus de 50 % des maisons du territoire ont été construites avant la première réglementation thermique de 1975. Souvent mal isolées, elles contribuent à la précarité énergétique.

Les maires du GPGE se fixent pour objectif de rénover 40 à 50 maisons par an et par ville. Pour y parvenir, en collaboration avec l'État et la Métropole du Grand Paris, ils s'engagent afin d'accompagner tous les propriétaires de pavillons vers une rénovation globale et performante leur permettant de vivre plus confortablement tout en réalisant des économies.

Vous êtes propriétaire d'un pavillon et souhaitez être accompagné pour vous aider à définir les travaux à réaliser, rechercher les aides de l'État, trouver les équipes d'artisans spécialisés ?

Rendez-vous sur la page : www.grandparisgrandest.fr/fr/le-parcours-de-renovation-energetique-performante-du-pavillonnaire-prep

Des questions ? contactprep@grandparisgrandest.fr

LA VILLE VEND DES BIENS IMMOBILIERS

La ville de Vaujours met en vente plusieurs maisons occupées dont elle est propriétaire.

Renseignements auprès du service logement de la mairie : servicelogement@ville-vaujours.fr ou par téléphone au 01 48 61 96 75

➤ DES COMMERÇANTS RÉCEMMENT INSTALLÉS À VAUJOURS

RESTAURANT HOME'LETTE



Retrouvez le vrai goût du fait maison dans ce restaurant & Salon de thé. Des burgers aux smoothies 100 % fruits frais en passant par les pâtisseries maison, profitez d'une pause autour d'un bon thé marocain. «Nos chefs font toujours attention à la préparation du plat, afin de vous garantir une riche variété.»

Repas sur place · Vente à emporter · Livraison sans contact.
198 rue de Meaux — Téléphone : 07 65 17 93 93
Ouvert 7/7 midi et soir.



LA DOUDOUNE

Ce coquet restaurant attire tous les amoureux d'une authentique gastronomie savoyarde élaborée avec de vrais produits du terroir. Vous y dégusterez les spécialités incontournables, copieuses et raffinées ainsi que nos créations maison. L'été, régaliez-vous avec les pizzas au feu de bois et les gnocchis maison ou encore les grillades en profitant de la terrasse ouverte.

«Nous aurons le plus grand plaisir à vous recevoir dans notre salle au cadre montagnard ou en terrasse fleurie. Venez nous voir un de ces jours dans une ambiance chaleureuse et décontractée.»

3 Place des Fêtes — Téléphone : 01 48 61 02 40
Email : angelique.sartorio@gmail.com
Ouvert tous les soirs de 18h à 22h15



LES VŒUX AUX ENTREPRISES

À l'occasion des vœux pour 2023, Monsieur le Maire, Dominique BAILLY, Messieurs le Président et Vice-Président de Grand Paris Grand Est, Monsieur le Président de la Chambre des Métiers de Seine-Saint-Denis, Madame la Présidente de la CCI de Seine-Saint-Denis et l'équipe municipale de Vaujours ont accueilli les entreprises valjoviennes. Après avoir évoqué les faits marquants des deux dernières années et les projets d'avenir comme la lutte contre la pénurie de médecins ou l'installation de nouveaux équipements bancaires, les participants ont pu échanger sur leurs préoccupations et les accompagnements à leur disposition.

BIG FARMER

Big Farmer, c'est « The Place For Chicken Lovers » ! Fried Chicken, Cheese, Naan, Burger, Poulet, Roll, Salade, produits Halal, etc. Le restaurant permet de consommer ses produits sur place, à emporter ou en livraison grâce à UberEats, JustEat et Deliveroo.

4 avenue du Général de Gaulle
Ouvert 7/7 de 11h30 à 00h00



➤ SOUTIEN AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES



GRAND PARIS GRAND EST (GPGE) ACCOMPAGNE LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE VAUJOURS

Porteurs de projets, créateurs d'entreprise, artisans, TPE, PME, le territoire Grand Paris Grand Est vous propose une offre de service complète.

Vous voulez créer votre entreprise ?

Tous les vendredis, la Direction du développement économique propose aux futurs entrepreneurs du territoire un accompagnement individuel et global. Depuis l'aide à l'élaboration du business plan jusqu'à la recherche de solutions de financement, vous pourrez bénéficier d'un suivi durant trois ans.

Vous souhaitez développer votre activité ?

Qu'il s'agisse de trouver des financements, un local, de nouveaux débouchés ou un soutien, GPGE met à votre disposition ses compétences et son réseau : Positive Planete, Initiative 93, ADIE et ME93 (Mieux Entreprendre 93).

Pour vous accompagner dans la prise en main de ces dispositifs, la Direction du Développement Economique de Grand Paris Grand Est reste à votre service : 01 41 70 30 01 /devéco@grandparisgrandest.fr

Vous êtes un professionnel de la rénovation énergétique et souhaitez développer votre activité sur le territoire ?

C'est le moment de rejoindre une des équipes impliquées dans le Parcours de Rénovation Énergétique Performante pour les maisons (PREP). Toutes les villes du Territoire de Grand Paris Grand Est ont pour objectif de permettre la rénovation d'au moins 40 à 50 pavillons par an.

Les artisans recherchés sont des professionnels de l'isolation, toiture, plancher, menuiseries extérieures, ventilation mécanique, chauffage, eau chaude sanitaire, régulation, électricité et étanchéité à l'air.

Pour tout renseignement, contactez-nous via l'adresse mail : contactprep@grandparisgrandest.fr



FACE À LA CRISE ÉNERGÉTIQUE, DES AIDES EXISTENT

TPE ou PME, vous pouvez bénéficier d'aides pour faire face à la hausse de vos dépenses de gaz et d'électricité. Ces aides et leurs modalités diffèrent selon la taille de l'entreprise et les difficultés rencontrées.

TPE

- vous avez le droit à un prix de l'électricité limité à 280 €/MWh
- vous avez le droit au bouclier tarifaire

TPE/PME

- bénéficiez de l'amortisseur électricité
- demandez le guichet d'aide au paiement des factures de gaz et d'électricité
- demandez l'étalement de vos factures d'énergie
- demandez le report du paiement de vos impôts et cotisations sociales

Bouclier tarifaire : de quoi s'agit-il ?

Le bouclier tarifaire est calculé sur la base d'un tarif réglementé de vente de l'électricité gelé. En 2022, ce dispositif a permis de limiter à 4 % la hausse des tarifs pour les clients éligibles. Depuis le 1er février 2023, la hausse est limitée à 15 % en moyenne.

Bouclier, prix garanti, amortisseur, pour en bénéficier, une seule démarche : Adresser l'attestation sur l'honneur à son fournisseur d'énergie avant le 31/03/2023.

www.economie.gouv.fr

Pour toutes questions : 0806 000 245 (service gratuit + prix de l'appel) 9h-12h et 13h-18h.

La Direction du développement économique de Grand Paris Grand Est se tient également à votre disposition pour vous accompagner.

➤ ENVIRONNEMENT

BRIGADE ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de ses engagements en faveur de la propreté de Vaujours, Monsieur le Maire a créé une « Brigade environnement ».

Ce dispositif vise à lutter contre l'incivisme portant atteinte à l'environnement, à la salubrité publique et au cadre de vie. En effet, nous constatons régulièrement des dépôts d'ordures, de déchets ou de matériaux dans des lieux inappropriés. Pour y remédier, les trois Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) patrouillent tous les jours à vélo électrique. La brigade va pouvoir, en plus de ses missions habituelles, s'orienter vers l'aspect « salubrité » et verbaliser les dépôts sauvages, les déjections, mais aussi traiter l'affichage sauvage, les haies des particuliers, etc. Les amendes peuvent aller jusqu'à 1 500 €.

Agir ensemble pour une ville propre !

Vous constatez un graffiti ou un tag à Vaujours ? Signalez-le aux services techniques via le formulaire disponible sur l'espace citoyen du site de la ville.

Nous rappelons également que la déchèterie de Vaujours a rouvert ses portes et que la collecte des encombrants a lieu le 1^{er} mercredi de chaque mois.

LAURENT LHOSTE

ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE, DE LA
MOBILITÉ ET DES
ESPACES PUBLICS



Afin d'acquérir les trois vélos électriques nécessaires aux agents pour évoluer sur l'ensemble de la commune, la ville de Vaujours a bénéficié de deux subventions :

- Métropole du Grand Paris, financeur à hauteur de 1.050 euros.
- La Région Île-de-France, financeur à hauteur de 1.076 euros.



TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PARC FORESTIER DE LA POUDRERIE

Les riverains et les associations présentes sur le Parc ont été conviés à une réunion publique organisée par le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, le 21 février afin de leur exposer le déroulement du chantier.

Les travaux de réhabilitation du Centre Nature de Villepinte débuteront en mars pour une durée d'environ trois mois. Ce bâtiment, ancien laboratoire d'épreuves de l'Armée, a été fermé suite à la présence de polluants dus à l'activité de ce dernier.

Aujourd'hui, le Département et ses partenaires engagent des travaux de dépollution et de réhabilitation du bâtiment. Afin d'assurer la sécurité des usagers et des riverains du Parc, une zone de protection de plus de 80 mètres autour du bâtiment sera mise en place à l'aide d'un barriérage clos, qui fermera quelques accès au Parc. L'évaluation des émissions de polluants dans l'atmosphère sera réalisée tous les trimestres pendant 4 ans.

Un cahier de doléance est mis à disposition au bâtiment d'accueil ainsi qu'une boîte mail : poudrerie-gestion@seinesaintdenis.fr

FORT DE VAUJOURS, RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique concernant la demande de la société Placoplatre qui vise à autoriser, pour une durée de trente ans, l'exploitation de la carrière de gypse à ciel ouvert située au niveau de la fosse d'Aiguisy et de l'ancien fort de Vaujours s'est déroulée du 14 novembre 2022 au 07 janvier 2023.

Le 1^{er} mars 2023, la commission d'enquête a émis à la majorité un avis favorable :

- 1°) à la demande d'une autorisation environnementale (ICPE) en vue de l'exploitation d'une carrière de gypse à ciel ouvert sur les communes de Coubron et Vaujours,
- 2°) à la demande de modification de l'arrêté inter-préfectoral de servitude d'utilité publique sur les communes de Coubron, Vaujours et Courtry.

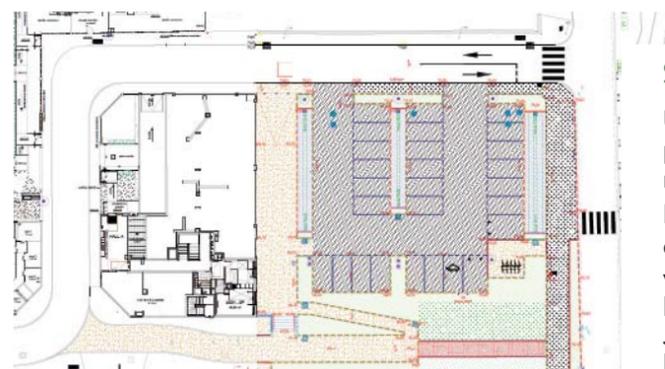
En application de l'article R123-21 du Code de l'environnement, le dossier au format papier est consultable auprès du service urbanisme foncier jusqu'au 7 janvier 2024.

➤ RETOUR SUR LES TRAVAUX



RENOUVELLEMENT DE CANALISATION

Afin de réduire le risque de fuite du réseau d'eau potable, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF), renouvelle jusqu'au 10 mars la canalisation de transport située rue de Sevran, rue de Meaux et au carrefour du « Grand Cerf » pour un coût total de 3.988.000 € TTC.



ACHAT D'UNE BALAYEUSE

Dans le cadre d'une démarche en faveur de l'environnement, la municipalité a remplacé l'ancienne balayeuse ramasseuse par un modèle de nouvelle génération. Elle nettoie et lave les caniveaux et trottoirs de la ville en rejetant moins de 3 microns de poussières dans l'air.



STATIONNEMENT ET LIAISON DOUCE

Une réunion s'est tenue en février avec le maître d'œuvre en présence de Monsieur le Maire afin de finaliser le projet d'aménagement du parking et de la liaison douce allée Jules Ferry.

L'aménagement sera composé de 27 places de stationnement, dont 2 réservées aux Personnes à Mobilité Réduite et 2 pour les véhicules électriques, ainsi qu'un parking à vélos. Concernant la liaison douce, un jalonnement piéton entre le groupe scolaire Jules Ferry et la rue Alexandre Boucher sera en partie végétalisé. Les travaux débuteront en mars et dureront deux mois.



PLUI : RÉUNION PUBLIQUE JEUDI 20 AVRIL À 19 H À LA MTL

Le 3^e cycle de réunions publiques du PLUI portera sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et les dispositifs réglementaires. Cette réunion sera présidée par Monsieur Xavier LEMOINE, Président de Grand Paris Grand Est en présence de Monsieur le Maire, Dominique BAILLY.

L'élaboration du PLUI de Grand Paris Grand Est a été prescrite par délibération du conseil territorial le 3 juillet 2018. Le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement ont ensuite été réalisés, ainsi que le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), dont les orientations ont été débattues en Conseil de territoire le 28 septembre 2021.

Cette phase de diagnostic et d'écriture du projet de territoire a donné lieu à deux cycles de concertation, comprenant des expositions et des réunions publiques organisées dans chaque commune.

Le projet de PLUI est désormais entré dans la phase de rédaction du dispositif réglementaire, qui comprend les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), ainsi que les règlements : écrit et graphique. Ce dispositif réglementaire permet de traduire les orientations du PADD et de déterminer les prescriptions encadrant les possibilités de construire. Il fait l'objet d'un troisième cycle de concertation, dont les réunions publiques se tiendront au cours du printemps 2023.

Une fois ce cycle de concertation achevé, le conseil de territoire pourra se prononcer sur l'arrêt du projet, préalable à la consultation des personnes publiques associées et au lancement de l'enquête publique, pour une approbation finale du PLUI attendue à la fin du printemps 2024.

Pour participer à la concertation ouverte dans le cadre de l'élaboration du PLUI de Grand Paris Grand Est, vous pouvez également écrire à l'adresse suivante : plui.concertation@grandparisgrandest.fr

> LA SÉCURITÉ EN QUELQUES CHIFFRES



La sécurité reste une préoccupation constante et la municipalité veille à donner les moyens à la police municipale de mener à bien ses missions. Qu'il s'agisse de la protection des biens et des personnes, de la lutte contre les incivilités et les infractions routières, de la sensibilisation ou encore de la prévention, les agents restent mobilisés. Grâce notamment à une présence soutenue sur le terrain et à la vidéo-protection, nous améliorons la tranquillité publique.

8

Policiers municipaux

assurent la tranquillité des administrés, luttent contre la délinquance et apportent du soutien à la police nationale.

3

Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)

interviennent au niveau du stationnement, de la sécurisation des sorties d'écoles, de la brigade environnement, de la lutte contre les dépôts d'immondices et les atteintes au cadre de vie.

33

Caméras

permettent de prévenir des atteintes à la sécurité des personnes et des biens et d'intervenir sur la vidéo-verbalisation.

2

Véhicules de police

2

Motos

2 (+ 1 en cours)

Vélos électriques



8223

Verbalisations en 2022 dont :

- 3639 pour la circulation
- 3387 pour le stationnement
- 1197 pour non-respect de la zone bleue

UN NOUVEAU VÉHICULE

La municipalité vient d'acquérir un véhicule neuf pour la police municipale. Monsieur le Maire, Dominique BAILLY, et Madame Christelle MARTINEZ, 1^{re} adjointe au Maire, ont remis aux agents les clés du véhicule le 23 janvier et en ont profité pour les remercier de leur implication au quotidien.



RÈGLEMENT SUR LE STATIONNEMENT ABUSIF À PLUS DE 48 H

De nombreux véhicules stationnent de manière ininterrompue en un même point de la voie publique ou de ses dépendances pendant de longues durées, accentuant les difficultés d'emplacements disponibles sur la commune.

Aussi, afin d'assurer une rotation régulière des véhicules en stationnement, un arrêté municipal (N°2022-446 du 8 décembre 2022) considère comme abusif le stationnement ininterrompu en un même point d'un véhicule, qu'il soit à moteur ou non, excédant 48 heures.

Cette disposition ne s'applique pas aux véhicules munis d'une autorisation de stationnement apposée et intégralement visible sur le pare-brise avant du véhicule dans la zone de stationnement réglementé du quartier du Vert-Galant. Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article R417-12 du Code de la route

Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route. Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure, mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.

Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.



JEAN-NOËL TETARD

ÉLU CORRESPONDANT À LA DÉFENSE POUR LA COMMUNE ET CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AUX ANCIENS COMBATTANTS ET COMMÉMORATIONS

Interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires sur les questions de défense au sein de la commune de Vaujours, sa mission s'organise autour de trois axes :

1. la politique de défense,
2. le parcours citoyen,
3. la politique de mémoire.

PRÉVENTION ROUTIÈRE

L'obtention du label « Ville Prudente » traduit l'engagement de la ville de Vaujours en matière de prévention et de sécurité routière.

Afin d'y contribuer, les agents de la police municipale initient régulièrement les écoliers aux dangers de la route. Ainsi, le 31 janvier dernier, la police municipale s'est rendue à l'école Paul Bert afin de former des élèves de CE2. Grâce à une méthode ludique et participative, les enfants apprennent à identifier les dangers, à adopter les bons comportements, à avoir les bons réflexes pour circuler en toute sécurité, mais aussi à connaître et respecter les panneaux de signalisation. De nombreux ateliers seront programmés dans le cadre de la semaine de la prévention routière du 12 au 17 juin 2023.



➤ LES CHOIX BUDGETAIRES

BUDGET MUNICIPAL

BILAN 2022
PERSPECTIVES 2023

La municipalité poursuit sa politique axée sur la satisfaction des besoins de la population, la préservation du cadre de vie et la sécurité des personnes et des biens.

Dans le prolongement des budgets précédents, la municipalité maintient ses efforts de gestion dans l'intérêt des services publics.

Nos priorités demeurent l'éducation, la jeunesse, la sécurité, l'amélioration du cadre de vie et les opérations en faveur des plus vulnérables. Ainsi, le budget 2023 visera particulièrement à répondre à nos besoins d'équipements, notamment dans le domaine scolaire.

Pour favoriser la cohésion sociale et aider les plus fragiles, nous continuerons à appuyer les initiatives locales et renforcerons la subvention au Centre Communal d'Action Sociale.

Par ailleurs, nous porterons de nouveaux projets en direction de la citoyenneté, de la culture et du développement durable avec un travail de mise aux normes et de performance énergétique des bâtiments communaux. La propreté et la lutte contre les incivilités resteront au cœur de nos préoccupations et nous emploierons les moyens nécessaires.

Nous veillerons à faciliter le quotidien des Valjoviens en matière d'aménagement et d'accessibilité en renforçant le stationnement dans les quartiers, au besoin par des acquisitions immobilières.

Il s'agit donc de poursuivre la mise en œuvre d'un programme d'actions mesuré, tourné vers l'avenir et ambitieux pour notre territoire et ses habitants.



➤ LES CHIFFRES CLÉS DU BILAN 2022



Dépenses de fonctionnement

12,33 M€

Recettes de fonctionnement

14,47 M€



Dépenses d'investissement

2,19 M€

Recettes d'investissement

1,69 M€



L'épargne nette

2,05 M€

0 %

d'augmentation d'impôts depuis 2008



Des dépenses de fonctionnement en baisse de 4 %.

Les principales dépenses de fonctionnement sont les suivantes

- Les charges de personnel : salaires, cotisations, assurances... Ils représentent près des deux tiers des dépenses
- Les charges à caractère général : énergie, fluides, maintenance, honoraires, frais de nettoyage des locaux, contrats de prestations de services, petites fournitures...
- L'atténuation de produits : prélèvement Loi SRU, versement à des fonds (FPIC, FSRIF)...
- Les autres charges de gestion courante : contingent incendie, contribution (FCCT), subventions, indemnités des élus...
- Les charges financières : intérêts de la dette...
- Les charges exceptionnelles : bourses et prix, titres annulés...



Les dépenses d'investissement (hors remboursement de la dette) s'élèvent à 5,1 M€, soit une progression de 56 %.

Les principaux investissements (financés en priorité par l'épargne)

- L'acquisition du terrain pour le projet du groupe scolaire Jaques Amyot
- L'acquisition de 20 places de stationnement (Vergers de Fénelon)
- L'extension de la vidéoprotection
- Le déploiement des tableaux numériques dans les classes de CE2 et CM1
- La poursuite du déploiement de la fibre
- La réfection des voiries
- L'entretien des bâtiments



L'épargne brute a prospéré de 57 %.

Révéléateur de la bonne santé financière de la collectivité, cette ressource contribue à autofinancer nos investissements.

Concernant la gestion de la dette, nous avons conservé notre rigueur et son encours s'établissait au 31 décembre 2022 à 535.892,76 €.



Malgré la multiplication des contraintes pesant sur le budget communal, la municipalité maintient toujours ses taux.

Les taux d'imposition communaux restent stables

23,97 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (7,68 % part communale + 16,29 % part départementale)

57,35 % pour la taxe foncière des propriétés non bâties

> OPÉRATIONS 2023

Notre santé financière nous permet d'aborder avec sérénité cette deuxième partie de mandat. Les projets scolaires et les aménagements urbains (centre-ville, salle polyvalente, poste de police municipale, pôle santé) constitueront les opérations majeures de 2023.



PERSPECTIVES POUR LE FONCTIONNEMENT 2023

- Maintien des subventions aux associations
- Subvention au CCAS de **280 000 €**
- Soutien à l'inclusion numérique
- Lutte contre les incivilités
- Sécurisation des voiries
- Augmentation des recettes et régies de services
- Réduction des charges
- Analyse des services à la population (crèches, AM, centres aérés, etc.)



PERSPECTIVES POUR L'INVESTISSEMENT 2023

- Démarrage des travaux de construction d'un réfectoire et de 3 salles de classe à l'école élémentaire Paul Bert : **3,7 M€**
- Extension modulée des écoles Paul Bert et Marlières
- Démarrage du programme d'investissements : Groupe scolaire Amyot, salle polyvalente, Police municipale
- Réfection du terrain synthétique du stade Jules Ferry : **1,1 M€**
- Acquisitions de véhicules « propres »
- Poursuite et finalisation du déploiement de la vidéoprotection
- Sécurisation du système informatique
- Poursuite du déploiement des tableaux numériques
- Plantations d'arbres sur l'ensemble de la commune
- Réfection des voiries

BUDGET POUR LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE RESTAURATION SCOLAIRE ET DE 3 CLASSES À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL BERT



L'estimation des travaux s'élève à **3,7 M€ T.T.C.**

- Contrôle technique : **22 032 €**
- Coordonnateur Sécurité Prévention Santé : **13 968 €**
- Étude géotechnique : **5 575 €**
- Maîtrise d'Oeuvre : **199 080 €**
- Construction des bâtiments : **3 461 148 €**
- Frais de branchements : **25 850 €**
- Frais de publication d'appel d'offres : **1 728 €**

PLAN DE FINANCEMENT

Demande de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : **2 M€**
Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) : **0,6 M€** — Fonds propres : **1,12 M€**

> INTERVIEW



LE MOT DE L'ÉLU

JOSÉ DA SILVA
MAIRE ADJOINT AUX FINANCES, AUX MARCHÉS PUBLIQUES ET À LA VILLE NUMÉRIQUE

Vaujours Le Mag (VLM) : COMMENT VONT LES FINANCES DE VAUJOURS ?

José DA SILVA (JDS) : Elles vont bien ! La municipalité a fait le choix de maintenir les taux d'imposition les plus faibles du département depuis 2008 tout en poursuivant son désendettement et en élevant son niveau de services à la population. Nous avons pu faire fonctionner notre ville sans laisser personne sur le côté.

Le recensement de l'INSEE nous confirme que Vaujours est une commune attractive. Elle doit s'occuper de ses habitants d'aujourd'hui et anticiper pour ceux de demain. Ajouter des classes ne suffit plus. Il faut également repenser notre offre d'équipements avec des écoles évolutives, des salles polyvalentes, un centre-ville accueillant, un poste de police moderne, un pôle santé, etc. La ville a dû se doter de nouvelles compétences pour pouvoir porter un programme aussi dense sur la deuxième partie de notre mandat. Cela passe par une quête soutenue de subventions et nous y travaillons.

Cette année, sur une base financière saine, nous allons investir massivement sur l'avenir. 2023 sera en outre une année de remise en question. Pour absorber

le choc des hausses de prix et nous permettre de tenir notre cap politique, nous devons rester très vigilants sur le bon usage de nos ressources.

VLM : ON DIT QUE VOUS POURRIEZ FAIRE PLUS POUR NOTRE JEUNESSE, QUE RÉPONDEZ-VOUS ?

JDS : C'est vrai ! Nous avons beaucoup investi sur les enfants et les ados, mais peut-être pas assez pour nos jeunes adultes. Il faut en faire plus. Ce secteur du budget a été doublé en 2023 pour impulser une nouvelle dynamique envers les jeunes. Nous leur réservons une belle surprise cette saison.

VLM : EN QUOI VAUJOURS EST-ELLE UNE VILLE NUMÉRIQUE ?

JDS : En moins de 3 ans, nous sommes passés du silex au numérique. Certes, nous disposons d'ordinateurs, mais il y avait urgence à protéger nos infrastructures et à amorcer une transition numérique ambitieuse.

Après avoir créé et sécurisé notre architecture, nous avons relié la plupart des bâtiments communaux, déployé de nombreux points d'accès WiFi, équipé les classes de tableaux numériques, la ville de panneaux et les lieux d'accueil d'écrans. Nous avons aussi pensé à l'inclusion des personnes en difficulté devant un ordinateur avec l'aide du conseiller numérique.

VLM : AVEZ-VOUS RENONCÉ À LA RESTAURATION SCOLAIRE À 1 € QUI FIGURAIT DANS VOTRE PROGRAMME ÉLECTORAL ?

JDS : Bien sûr que non ! Aujourd'hui, le manque de places de restauration nous met en difficulté. Nous avons pris un peu de retard sur les agrandissements d'écoles, notamment pour les réfectoires qui doivent pouvoir absorber une augmentation prévisible de fréquentation. La livraison du nouveau réfectoire de Paul Bert, en 2024, permettra l'application de ce tarif unique. Financièrement, nous en ferons une priorité.



LA VISITE DU PRÉFET

Monsieur le Maire, Dominique BAILLY a reçu Monsieur Jacques WITKOWSKI, Préfet de la Seine-Saint-Denis, et Monsieur Patrick LAPOUZE, Sous-Préfet du Raincy pour examiner les dossiers de la commune.



Après une visite des lieux stratégiques, ils ont abordé la question des subventions nécessaires pour de nombreux projets : l'organisation des épreuves des JO 2024 sur la commune, l'aménagement des terrains du ministère des Armées, l'agrandissement de l'école Paul Bert, les études thermiques des bâtiments publics, l'installation d'un radar automatique dans la rue de Meaux, etc.

Cet échange, enrichissant et constructif, visait à défendre les intérêts de Vaujours et de ses habitants et à contribuer au développement de notre territoire.

➤ CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



LA MISE EN PLACE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Afin d'initier les jeunes à la citoyenneté et de favoriser leur participation à la vie de la commune, la municipalité a rétabli le CME après une interruption liée à la crise sanitaire.

En début d'année, des membres de l'équipe municipale se sont rendus auprès des élèves de CM1 et de CM2 pour leur expliquer le rôle des futurs élus et préparer les candidats. Après avoir défendu leur programme, 23 élèves ont été élus par leurs camarades. Jeudi 2 février 2023, Monsieur le Maire, Dominique BAILLY et les élus du Conseil Municipal leur ont remis leurs écharpes tricolores.

Les 23 élus du CME

Selma ACHOUR ● Ahmet AKDAMAR ● Khadija BAËBOURA ● Nelya BAZIZI ● Maya BELKEDAH ● Alia BENADJEMIA ● Bilal BENTALEB ● Hayet BERRABAH ● Anis BETTAYEB ● Aurélien BRUNO ● Aydan CHIMBONDA-TACITA ● Lélia DJOB NGOSS ● Shéron EDWARD ● Sevan FELLOUS ● Adonijah KARIUKI ● Meïmouna KINOANI ● Nesrine MEDJEK ● Abderrahmane MEGHARBI ● Samy RAMOUL ● Abou SOW ● Leehann SYLLA ● Maïmouna TANDIAN ● Yousra YOUSFI.



INSTALLATION DES JEUNES ÉLUS

Véritables porte-paroles, les jeunes élus ont pour mission d'élaborer des projets d'intérêt général.

Leur première séance de travail s'est déroulée mercredi 8 février. Après avoir été accueilli par Madame Linda AYACHI, conseillère municipale, dans la nouvelle salle de réunion de la mairie, le CME a choisi de mettre en place deux commissions :

- Environnement/Sports et loisirs
- Vie scolaire/Citoyenneté

Après avoir donné des premières idées sur chaque thème, chacun s'est inscrit à une commission.

En concertation avec leurs camarades d'école, ils réfléchiront aux actions à mener et en débattront lors de la prochaine séance du 8 mars.

Par ailleurs, cette première réunion a été l'occasion d'évoquer le rôle du conseil des sages, leur participation aux différentes manifestations et commémorations, mais aussi de visionner le film des élections préparé par le service communication.

➤ PÉRISCOLAIRE

CENTRES DE LOISIRS : NOUVELLES MODALITÉS DE RÉSERVATION

Afin de garantir le meilleur service possible et de satisfaire l'ensemble des acteurs, un nouveau règlement intérieur a été établi et transmis aux familles concernant les centres de loisirs et les accueils périscolaires.

Désormais, les réservations pour les vacances pourront se faire au plus tard 2 semaines à l'avance et non plus 48h. Passé ce délai, l'inscription ne sera prise en compte qu'en fonction des places disponibles.

Les accueils de loisirs extrascolaires reçoivent les enfants en journée complète, incluant donc le repas. N'hésitez pas à signaler tout régime alimentaire spécifique.

Les enfants peuvent arriver entre 7h30 et 9h et repartir entre 16h30 et 19h.

En cas d'annulation exceptionnelle, il convient de prévenir le centre d'accueil 48h avant.

L'inscription préalable est obligatoire et doit être renouvelée chaque année auprès du service scolaire. Les fiches sont téléchargeables sur le site « espace citoyen » et disponibles en mairie.

Pour toute question : coordination.jeunesse@ville-vaujourn.fr



NOUVEAUX TARIFS DES PRESTATIONS PÉRISCOLAIRES

RESTAURATION SCOLAIRE

- Moins de 11 ans : 3,65 €
- À partir de 11 ans : 4,60 €

ÉTUDES DIRIGÉES

Participation mensuelle proratisée en fonction du nombre de semaines de scolarité : 35,75 €

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

- Par enfant et par jour :
 - Matin : 2,25 €
 - Soir : 4,15 €
 - Après étude : 1,75 €
 - Journée complète : 5,75 €

CENTRE DE LOISIRS (ÉLÉMENTAIRE ET ADO)

- Par jour et par enfant (hors restauration) : 6,65 €

CENTRE DE LOISIRS (MATERNELLE)

- Par jour et par enfant (hors restauration) : 8,95 €
- Panier repas (indication P.A.I.) 1,50 €

Une réduction de 15 % par jour est accordée pour les familles de 3 enfants fréquentant simultanément les structures périscolaires (accueil et centres de loisirs).

INITIATION AU TENNIS POUR LES CM2



En partenariat avec le club municipal de Tennis, l'école Jules Ferry a mis en place un projet sport à destination des CM2. Dès le 7 mars, les élèves bénéficieront de 10 séances d'une heure sur le thème du tennis et du badminton ou autres jeux de raquettes.

➤ MATERNELLE



PRÉPAREZ LA RENTRÉE EN MATERNELLE

Les parents d'enfants nés en 2020 doivent inscrire leur(s) enfant(s) auprès du service scolaire d'ici le 17 mars 2023.

LES INSCRIPTIONS SE FERONT :

Par mail à l'adresse suivante : scolaire@ville-vaujourn.fr (toutes les pièces obligatoires à fournir devront être jointes au courriel en format PDF*)

Par courrier : toutes les copies des pièces obligatoires à fournir devront être déposées dans la boîte aux lettres de l'annexe de l'Hôtel de Ville — 24, rue Alexandre Boucher, à l'attention du service scolaire*.

*La liste des pièces et des renseignements à fournir est disponible sur le site internet de la ville. Tout dossier incomplet ou non conforme ne pourra donner suite à une inscription.



SEMEURS DE BIODIVERSITÉ AVEC LA PRAIRIE FLEURIE

L'école Jules Ferry poursuit son engagement en faveur de l'environnement en participant à l'action éducative de terrain intitulée : une prairie pour les papillons, les abeilles et Cie. Cette opération, lancée par CPN Val de Seine (Connaître et Protéger la Nature), bénéficiera du soutien financier de la Fondation Placoplatre et de l'aide de la municipalité qui fournit la parcelle et en assurera l'entretien. Le 20 mars, l'école consacra la journée à la biodiversité. Après divers ateliers, les élèves d'une classe de CP sèmeront des graines et installeront un hôtel à insectes sur la parcelle dédiée à proximité de l'établissement afin d'offrir un refuge à la faune et la flore. Les enfants profiteront ensuite d'un goûter et recevront de CPN Val de Seine des kits pédagogiques contenant des graines, un poster et un livret avec des fiches techniques et des activités sur les pollinisateurs et leur environnement.



➤ LA VILLE FAVORISE LE SPORT, LA DÉCOUVERTE ET L'ÉCHANGE

RETOUR SUR LES SÉJOURS DE SPORTS D'HIVER

Le service Jeunesse a proposé deux séjours du 25 février au 4 mars avec des activités variées pour répondre à toutes les envies des jeunes. La Ville a pris en charge financièrement 40 % du tarif initial pour les valjoviens.

Glisses au sommet à Saint Léger Les Mélézes
Programme des 6-12 ans

LE SKI PROGRESSIF : encadrés par les moniteurs ESF, les enfants ont bénéficié de 4 séances de 2 h pour progresser dans leur pratique.

LE SKI LOISIRS : encadrés par l'équipe pédagogique, les enfants se sont ouverts à différentes thématiques.

CHIENS DE TRAINEAUX : une rencontre inoubliable avec les chiens et le musher.

AUTRES ACTIVITÉS : visites, luge, bonhomme de neige, jeux, veillées thématiques...



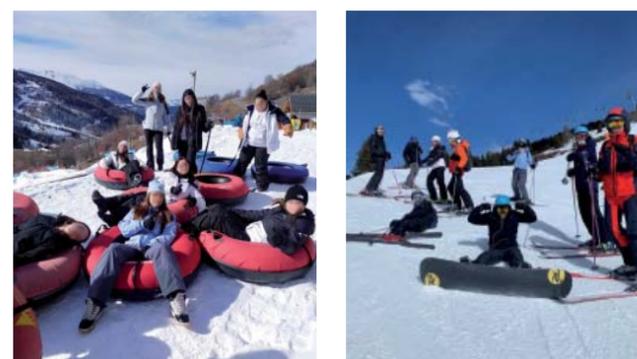
Fun glisse à Valmeinier
Programme des 12-17 ans

LES SESSIONS DE GLISSE : ski toute la journée encadré par l'équipe d'animation et 4 cours ESF.

LE SNAKEGLISS : une fois les pistes fermées, les jeunes ont pris place sur une luge multiplace.

UN ATELIER Détecteur Victime Avalanche : les jeunes ont bénéficié d'une initiation au matériel et aux techniques de recherche afin de les sensibiliser aux risques.

AUTRES ACTIVITÉS : journée au parc VALMIGLISS, balades, jeux de neige et des veillées thématiques.



➤ UNE ASSOCIATION DE JEUNES

VISITE MINISTÉRIELLE À FÉNELON

L'établissement scolaire Fénelon fait partie des 8 sites d'accueil du Service National Universel en Île-de-France.

Du 19 février au 3 mars, dans le cadre du séjour de cohésion, Vaujours a reçu Madame Sarah EL HAIRY, Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service National Universel (SNU) en présence du Sous-Préfet du Raincy, Monsieur Patrick LAPOUZE, du Maire de Vaujours, Monsieur Dominique BAILLY, de l'inspecteur académique de Seine-Saint-Denis, Monsieur Antoine CHALEIX, du Coordinateur régional du SNU ainsi que des encadrants du programme, des représentants de l'établissement Fénelon et des lycéens volontaires de cette première session de l'année.

Ce séjour de cohésion est une opportunité de vie collective et de dépaysement qui a pour objectif de créer des liens nouveaux entre les volontaires et de développer une culture de l'engagement. Ponctué par l'inclusion régulière des symboles de la République et de la Nation, il permet de faire l'expérience d'une citoyenneté active. Ainsi, lors de leur deuxième semaine, les volontaires ont rencontré L'Équipe Française de Football pour Amputés avec qui ils ont partagé un temps sportif autour d'un match au complexe Roger Grosmaire.

Les prochaines éditions du SNU 2023

2^e séjour (toutes zones) : du 11 au 23 juin
Inscription jusqu'au 16 avril

3^e séjour (toutes zones) : du 4 au 16 juillet
Inscription jusqu'au 8 mai

www.snu.gouv.fr



CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) propose un accompagnement individuel et intensif avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi.

Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable.



Un parcours personnalisé peut durer de 6 à 18 mois en fonction du profil afin de les aider à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi. Quand un jeune signe son contrat, il bénéficie :

1. d'un accompagnement personnalisé avec un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il trouve un emploi durable ;
2. d'un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités (formation qualifiante ou pré-qualifiante, mission d'utilité sociale, stage, immersion en entreprise, appui à des phases de recherche active d'emploi, préparation à l'apprentissage, etc) ;
3. d'une allocation pouvant aller jusqu'à 500 € par mois en fonction de l'âge, des ressources, du statut fiscal (autonome ou rattaché fiscalement à un foyer aux revenus modestes) et à condition que le jeune respecte ses engagements.

Le contrat d'engagement jeune est mis en œuvre par les missions locales et par Pôle emploi.

Pour en savoir plus : www.1jeune1solution.gouv.fr/contrat-engagement-jeune

CÉRÉMONIE DES LAURÉATS



Afin de féliciter et d'encourager les élèves valjoviens, la municipalité récompense chaque année les lauréats issus des filières générale, technologique ou professionnelle.

Cette année, nous avons le plaisir de récompenser les 29 bacheliers 2022 titulaires des mentions suivantes :

- 100 € pour la mention « très bien »
- 75 € pour la mention « bien »
- 50 € pour la mention « assez bien »

Le maire et les élus municipaux accueilleront les bacheliers dans le cadre d'une soirée festive et leur remettront leur récompense vendredi 10 mars à 19h à la MTL.

Après cette étape charnière, la municipalité souhaite à tous les bacheliers un avenir prometteur, qu'ils poursuivent leurs études ou intègrent le marché du travail.



JO 2024, PARTICIPEZ À L'AVENTURE!

Le portail pour candidater est accessible pour une durée d'environ 6 semaines.

La plateforme en ligne vous permettra de soumettre votre candidature pour devenir volontaire des Jeux. L'étude des candidatures se déroulera au printemps et à l'été 2023 et les postulants recevront leur réponse à l'automne.

Le programme s'adresse à tous les profils. Il faut avoir 18 ans au 1er janvier 2024; parler le français et/ou l'anglais; être disponible au moins 10 jours entre l'ouverture du Village des athlètes, jusqu'à deux jours après la clôture des Jeux paralympiques.

Paris 2024 accueille des personnes de tous les âges, et les polyglottes sont les bienvenus !

ACTIONS SOCIALES

> SÉNIORS

NOUVEAUTÉ : DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES DE MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

La médaille du travail est une distinction honorifique. Elle a pour but de récompenser l'ancienneté de services d'un salarié, la qualité de ses initiatives prises dans l'exercice de sa profession ou ses efforts pour acquérir une meilleure qualification. Le salarié peut en faire la demande lui-même.

Désormais, la transmission des dossiers de demande de médaille d'honneur du travail du secteur privé se fera uniquement par le site « Démarches simplifiées » :

www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail

Cette nouvelle procédure remplace les demandes par voie postale et par mail. En revanche, les dossiers, dont l'employeur est un particulier n'ayant pas de numéro Siret, devront être transmis par mail au format PDF à : idf-ud93.medaille-du-travail@drieets.gouv.fr

Les modalités de transmission des diplômes en fin de session restent inchangées.



ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Chaque année, la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale rassemblent les couples de la commune pour célébrer leurs noces de platine (70 ans), de diamant (60 ans) ou d'or (50 ans).

Pour participer à la cérémonie en juin prochain, inscrivez-vous au CCAS avant le 24 mars.

Renseignements au 01 48 61 96 75



REPAS DES SENIORS DE LA FÊTE COMMUNALE

Les personnes à partir de 65 ans inscrites au CCAS sont invitées à partager un moment festif samedi 13 mai à 12h à la Maison du Temps Libre en compagnie de Dominique BAILLY, Maire de Vaujours et Président du CCAS, de Guisèppina DI MINO, Maire adjointe de l'action sociale et des liens intergénérationnels et des membres du Conseil municipal. Après un repas servi à table, chacun pourra profiter d'une animation musicale avant de recevoir un petit cadeau. Chaque convive recevra un courrier avec un coupon d'inscription à retourner avant le 14 avril.



RESTAURATION À LA MAISON DU TEMPS LIBRE LES MARDIS MIDI

Le CCAS propose un service de restauration à la Maison du Temps Libre tous les mardis. Pour 6,14 €, un agent dédié vous servira un repas complet et équilibré : entrée, plat, fromage et dessert.

Renseignements et inscriptions auprès du secteur intergénérationnel au 01 48 61 96 75.

Nous rappelons que la « Navette gratuite senior » est à la disposition des personnes à mobilité réduite.

Renseignements et inscriptions au 01 48 61 77 48 ou 06 07 62 86 15.

> CCAS

BILAN ET PERSPECTIVES

Le CCAS mène des actions en faveur des seniors, des personnes en difficulté et des familles afin de lutter contre la précarité et l'isolement, mais aussi de proposer des moments de convivialités.

2022 : une fréquentation en hausse et des besoins croissants

Alimentaire, énergie, eau, transport, le nombre de bénéficiaires ne cesse de croître face à une précarité grandissante. Nous constatons également une augmentation des participants au niveau des événements pour la population « seniors » : repas, goûter, sorties, activités diverses et variées. La semaine bleue a remporté un vif succès avec une fréquentation supérieure de 44 % par rapport à 2021.

2023 : une enquête pour analyser les besoins sociaux

Afin d'adapter ses interventions, le CCAS organise une enquête sur les besoins et les attentes des familles valjoviennes. Ces données seront traitées anonymement et permettront de mieux comprendre les enjeux et les réalités sociales de la commune. **Les questionnaires, à retourner avant le 31 mars**, ont été envoyés aux familles (inscrites au service scolaire) et sont disponibles sur le site internet de la ville : www.vaujours.fr/questionnaire

L'équipe du CCAS œuvre pour offrir des prestations de qualité tout en maîtrisant son budget. Grâce à des partenariats, le CCAS propose des actions peu coûteuses et efficaces. Ainsi, le Conseiller numérique de la ville a permis à des seniors de se former sur les outils informatiques dans un contexte où de nombreuses démarches administratives deviennent dématérialisées. Les membres du Conseil des Sages apportent également leur aide, notamment à l'occasion d'événements comme la remise des colis de Noël. Ces collaborations contribuent à l'accomplissement des missions du CCAS.



L'AIDE AUX VACANCES 2023 DE LA CAF

Dans le cadre de sa politique vacances, la Caf de la Seine-Saint-Denis propose des aides aux vacances pour les familles allocataires dont le quotient familial est inférieur ou égal à 700 €* : l'Aide aux vacances familles (Avf) et l'Aide aux vacances enfants (Ave).

Ainsi, une partie du coût du séjour est prise en charge par la Caf. Les familles n'ont pas besoin de se rapprocher de la Caf pour bénéficier de l'aide. En début d'année, elles reçoivent automatiquement une notification soit dans l'espace « Mon compte » du site www.caf.fr, soit dans leur boîte aux lettres s'ils n'ont pas renseigné leur adresse e-mail.

Aides utilisables du 3 janvier 2023 au 7 janvier 2024, pour un séjour de 6 à 14 jours.

*Le quotient familial est calculé en fonction des ressources 2021



SOLIDARITÉ AUX UKRAINIENS

Depuis un an, Vaujours se mobilise pour l'accueil des réfugiés ukrainiens.

Monsieur le Maire, Dominique BAILLY, a reçu Madame PANTÈBRE, Préfète déléguée pour l'égalité des chances sur le site d'accueil afin de rencontrer les réfugiés installés sur la commune.

CONTACTEZ
LE CCAS

Inscriptions au CCAS

Vous venez d'avoir ou vous allez avoir 60 ans ? Vous êtes invité(e) à vous inscrire auprès du Secteur intergénérationnel du CCAS afin de recevoir des informations sur les sorties et les séjours organisés. Renseignements au 01 48 61 77 48/45.

➤ SALON ARTS ET ARTISANATS DE VAUJOURS

L'ACTUALITÉ DE L'AAV

L'association Arts et Artisans de Vaujourns «AAV», vous invite à participer à son 35^e Salon de printemps du 17 au 19 mars à la MTL avec à l'honneur, le peintre Toshio MATSUDA.

Le prix de la municipalité ainsi que le prix du public seront décernés le dimanche 19 mars à 18 h.

Les ateliers d'AAV

Créée en 1985 par Madame Jeanine Verdier, l'association propose plusieurs ateliers pour enfants et adultes : peintures, aquarelles, porcelaines, émaux, soies.

« L'association « Arts et Artisans de Vaujourns » est ouverte à tous. Nous vous proposons 6 ateliers de disciplines différentes qui vous permettront d'exprimer votre créativité, ceci dans une ambiance conviviale. Les séances sont encadrées par des animateurs et se déroulent à la Maison du Temps Libre de Vaujourns. Nous proposons également des ateliers pour les enfants à partir de 8 ans, le mercredi. »

Renseignements et inscriptions auprès de Madame Lise DELMER (présidente) au 06 22 60 01 05 ou par mail : aavmtl@free.fr

Samedi 10 juin à Soissons
La sortie annuelle est ouverte à tous

Le 10 juin 2023, l'association organise une journée à Soissons qui fut la première capitale de la France après Tournai (ville actuellement en Belgique) sous Clovis. Célèbre pour son vase et ses haricots, lieu de passage d'à peu près toutes les guerres, propice à toutes les invasions. Aller à Soissons, c'est aller à la rencontre du passé des Français.

Nous accueillons pour ce voyage, toute personne même non adhérente. Coût de la sortie tout compris : 70 €. Le bulletin d'inscription est disponible dans les ateliers.

Renseignement Jacques BOYADJIAN : 06 11 75 15 48.

FÊTE COMMUNALE LES 13 ET 14 MAI

Comme chaque année, nous vous donnons rendez-vous pour notre grande fête communale.

Au-delà de la fête foraine qui se tiendra pendant une semaine, samedi 13 et dimanche 14 mai se dérouleront nos grands événements.

Samedi, en début de soirée, vous assisterez à une grande représentation assurée par les associations. Puis la retraite aux flambeaux vous accompagnera jusqu'au feu d'artifice. Dimanche, venez découvrir les chars lors du grand défilé de l'après-midi, dans une ambiance festive.

Nous vous donnerons plus de précisions dans le magazine de mai et sur www.vaujourns.fr

MONSIEUR TOSHIO MATSUDA,
INVITÉ D'HONNEUR DU SALON

M. Toshio MATSUDA, peintre franco-japonais, s'installe en France en 1974. Il commence par se spécialiser dans les nus et expose au Salon d'Automne de Paris, au Salon des Artistes français et au Salon des Beaux-Arts dont il est sociétaire. Puis vers les années 90, il s'intéresse aux paysages et aux scènes de la vie quotidienne dans un style singulier. En effet, ses œuvres se regardent avec du recul afin de voir les réserves de lumière particulières à chaque toile. Souvent primé, il expose dans toute la France ainsi qu'au Japon.



➤ LES ASSOCIATIONS VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS

SOIRÉE K'DANSE

L'association K'danse vous invite à sa prochaine soirée du 15 avril à partir de 20 h 45 à la Maison du Temps Libre.

Après le stage de West Coast Swing, place au stage de Bachatango encadré par un couple de professeurs.

- Le stage de 19h à 20h30 : 10 €
- La soirée à partir de 20h45 toutes danses : 12 €
- Le stage et la soirée : 20 €

Chacun pourra amener son pique-nique. Le cocktail, les boissons soft et le café seront offerts.

Réservation conseillée auprès de Jean-Luc au 07 77 03 14 05. www.kdanse-vaujourns.fr



CONCOURS DE TIR À L'ARC

L'association la Rognette Valjovienne vous invite les 15 et 16 avril à son tir campagne sélectif au Championnat de France.

Si le premier est un concours classique, le second concerne le championnat départemental 93. Le tir en campagne est une discipline qui se déroule sur un parcours multicultibles et sur tous types de terrain. Ce concours est réservé aux adhérents de la FFTA.

Rendez-vous sur le terrain de tir à l'arc, rue de Montauban. Ouverture du greffe à 8h et départ des tirs à 9h30. À l'issue de cette journée, un champion par catégorie sera récompensé.

Inscription et renseignement : www.larognettevaljovienne.fr



HOMMAGE À GUY NIOCHAU

Le 25 novembre 2022, le décès de Guy NIOCHAU à l'âge de 69 ans a ému une grande partie des habitants.

Figure emblématique, ce natif de Vaujourns n'a cessé de s'investir pour les siens et sa commune sur le plan social, culturel et politique.

Enfant, il apprend à jouer de la trompette et, à peine adulte, il intègre la Clique Batterie Fanfare de Vaujourns et les pompiers volontaires. Sa passion pour la musique ne faiblira jamais et dès 1995, alors qu'il assume ses fonctions de maire adjoint au scolaire sous la mandature de Monsieur Roger GROSMIRE, il prend la présidence de la chorale Vocalys. Tout en gérant son entreprise et son association, il s'occupe chaque année de la banque alimentaire pour venir en aide aux plus démunis. Travailleur acharné, en 2010, il préside le comité de jumelage et organise de nombreuses manifestations en partenariat avec les associations valjoviennes. Enfin, en 2021, il devient membre du conseil des sages. Homme de dialogue et de tempérament, audacieux, sociable et engagé, les qualificatifs ne manquent pas pour honorer sa mémoire.

Pour lui rendre hommage, la municipalité a décidé de donner à la grande salle de la Maison du Temps Libre le nom « Guy NIOCHAU ». Une inauguration sera organisée prochainement.

► DEMANDEZ LE PROGRAMME !

LA SECTION ADULTE À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est fière d'annoncer une série d'évènements culturels dans les mois à venir pour un public adulte. Afin d'enrichir sa programmation destinée à ce public ciblé, une bibliothécaire a rejoint l'équipe de la section adulte. Les actions comprennent des conférences ainsi que des ateliers pratiques sur la création littéraire et artistique. Tous les évènements sont gratuits et ouverts à tous les adultes intéressés.



LA POÉSIE

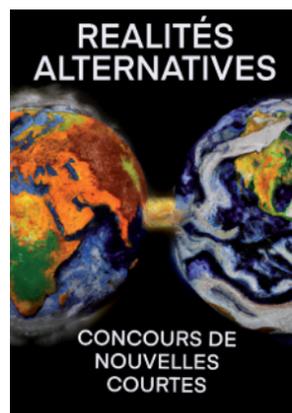
« Vers la rime : La poésie à l'heure du rire »
Samedi 25 mars à 14h - MTL

Ce rendez-vous est l'occasion de vous faire (re)découvrir les grands classiques de la poésie burlesque. Les bibliothécaires animeront cette lecture.

CONCOURS DE NOUVELLES COURTES

« Réalités alternatives »
Samedi 15 avril de 10h à 12h - MTL

Pour ce concours, destiné aux plus de 18 ans, les participants pourront choisir entre trois thèmes : « L'envers du décor » ; « Les rencontres imprévues » ; « Une seconde chance ». Il se déroulera en trois étapes : Distribution des consignes d'écriture, lecture des textes réalisés pour ceux qui le souhaitent, et enfin, la remise des prix.



RENCONTRE AUTEUR

Christophe FERRÉ
Vendredi 5 mai à 14h - Bibliothèque

Christophe FERRÉ, Grand Prix de la nouvelle de l'Académie française et spécialiste de romans à suspens inspirés de faits réels, sera notre invité d'honneur pour une session questions-réponses en petit comité. Les amateurs de littérature pourront en savoir plus sur sa vie, son processus d'écriture et ses œuvres.

Sur inscription



EXPOSITIONS

« 1, 2, 3 banquise »
du 21 mars au 1^{er} avril

Cette exposition de gravures originales de l'album « 1, 2, 3 banquise », aux éditions MeMo, est une véritable comptine sur la glace, où l'humour, les rimes et les jeux de mots s'accordent habilement avec les gravures sur bois et le bleu polaire. Un drôle de livre pour apprendre à compter, mais aussi pour prendre conscience de l'environnement menacé avec le thème du pôle Nord, de la banquise et de l'écologie marine.

À voir en famille.

Dans le cadre de « L'instant des artistes amateurs »

« Covid dans l'objectif »
Du 10 au 28 mars à la MTL

Le personnel soignant, en première ligne contre le coronavirus, est mis à l'honneur grâce à cette exposition d'Amandine DECODTS, auxiliaire de puériculture. Passionnée de photographie, ses rencontres et témoignages ont été immortalisés par son œil de photographe.

« Une exposition à mettre en lumière »
Du 31 mars au 19 avril à la MTL

Découvrez les créations de Didier DECODTS. Ancien ferronnier d'art, ce passionné de bricolage récupère des vieux outils et les transforme en lampes pour leur donner une seconde vie.

BIBLIORADERIE DU 18 AU 23 AVRIL AUX HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La Bibliobraderie est une vente solidaire de livres provenant des collections de la bibliothèque ainsi que des dons. Des ouvrages jeunesse à 1 € (albums, contes, romans, BD, documentaires, revues) et des BD adultes seront commercialisés au profit de l'association BLOOM. Cette dernière a collaboré à la création du livre de Pauline KALIOUJNY avec une version écologique de la célèbre comptine « Maman les petits bateaux ». À cette occasion, et sur le thème de la mer, l'artiste illustrera les vitres de l'espace d'exposition de la bibliothèque aux couleurs de son album et devant le public le samedi 15 avril 2023. Comme d'habitude, la Bibliobraderie se fait en partenariat avec l'association familiale de Vaujourns représentée par Mme Claudine POLIPOWSKI.

BLOND AND BLOND AND BLOND



Samedi 11 mars
à 20h30 à la MTL

Ce trio nordique vous proposera un mélange entre la chanson française, la comédie musicale et le stand-up. Il vous donnera surtout envie de chanter et de rire !

Prix des places 10€ et 12€



SPECTACLE DE CONTES
« LE DATTIER DU SULTAN DE ZANZIBAR »

Samedi 1^{er} avril 2023 à 17h
à la bibliothèque

Avec son humour cartoon et sa guitare imprévisible, François VINCENT, conteur-musicien, nous emmène dans une histoire à la fois poétique et déjantée. Il revisite les contes et les mythes de tradition orale dans un langage contemporain et musical. Il mêle avec jubilation le parlé au chanté en jouant de la guitare, à la façon des talk'in blues..

Pour un public familial dès 7 ans. Gratuit sur réservation au 01 49 63 39 13.

ÉLISABETH BUFFET
« MES HISTOIRES DE CŒUR »

Vendredi 31 mars
à 20h30 à la MTL

Avec ce 4^e spectacle sans tabou et sans complexe, mais aussi tendre et émouvant, Élisabeth BUFFET nous entraîne dans un tourbillon de joie et de bonheur.

Spectacle réservé aux adultes
Prix des places 10€ et 12€



AUDITION DU CONSERVATOIRE

L'audition de printemps aura lieu le samedi 25 mars à 17h. Petits et grands, jeunes ou retraités se présenteront devant un public familial et chaleureux.

BIBLIOTHÈQUE NOUVEAUX HORAIRES

Mardi 14h-17h30
Mercredi 9h30-12h et 14h-17h30
Vendredi 14h-17h30
Samedi 9h30-12h et 14h-17h

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE SUR LES RESEAUX SOCIAUX DE LA VILLE DE VAUJOURS



@VILLEDEVAUJOURS



PASSEUR DE MÉMOIRE, PHILIPPE DELBAR RACONTE VAUJOURS

Valjovien de naissance et passionné d'histoire, Philippe DELBAR travaille à la rédaction d'un livre sur l'histoire de la commune. En 200 pages, il raconte par période les seigneurs, les guerres, les évènements ou encore les constructions qui ont marqué Vaujourns.

Extrait : « Une famille oubliée : famille de Maistre » :

« Les deux fleurons de Vaujourns que sont l'École Fénelon et l'église Saint-Nicolas ont eu le même bâtisseur et bienfaiteur en la personne de Jean Armand Philippe de Maistre. Or ce patronyme est peu connu des Valjociens et même absent des appellations locales.

Jean Armand Philippe de Maistre hérita de l'ancien château de Vaujourns, en 1761, au décès de Madame de Nantiat, une parente sans descendance. Il devenait seigneur de Vaujourns, cité où il séjournait souvent. Ses deux mariages s'y déroulèrent. Jean Armand Philippe de Maistre, né en 1714, était officier du Royal régiment ; sa brillante carrière amena le roi Louis XV à ériger la seigneurie de Vaujourns, Vert-Galant et Montauban en baronnie. En 1769, les Valjociens lui demandèrent de procéder à des réparations dans l'église. Mais les restaurations étaient trop importantes et il fut décidé d'en édifier une nouvelle grâce aux subsides du baron (seul le clocher fut conservé). À la même époque, il fit démolir l'ancien château et en fit reconstruire un nouveau de style néo-classique qui deviendra l'École Fénelon... »

AGENDA



MARS

VENDREDI 10

Cérémonie des bacheliers
à 19h à la Maison du Temps Libre

DU 10 AU 28

Exposition « Covid dans l'objectif »
à la Maison du Temps Libre

SAMEDI 11

Spectacle MARIÅJ EN CHØNSONS,
des Blønd and Blønd and Blónd
à 20h30 à la Maison du Temps Libre

SAMEDI 17

Date limite d'inscription à l'école maternelle

17, 18 ET 19

Salon Arts et Artisanats de Vaujourns
de 10h à 12h et de 14h à 18h
à la Maison du Temps Libre

DU 21 MARS AU 1ER AVRIL

Exposition « 1,2,3 banquise »
à la Maison du Temps Libre

SAMEDI 25

Atelier de la poésie contemporaine
de 14h à 15h à la Maison du Temps Libre

SAMEDI 25

Audition de printemps du conservatoire
à 17h au conservatoire de Vaujourns

DIMANCHE 26

Passage à l'heure d'été

JEUDI 30

Conseil municipal
à 20h à la Maison du Temps Libre

VENDREDI 31

Élisabeth BUFFET « Mes histoires de cœur »
à 20h30 à la Maison du Temps Libre

DU 31 MARS AU 19 AVRIL

« Une exposition à mettre en lumière »
à la Maison du Temps Libre

AVRIL

SAMEDI 1ER

Spectacle de « Le dattier du sultan de Zanzibar »
à 17h à la bibliothèque

SAMEDI 15

Soirée K'Danse
à partir de 20h45 à la Maison du Temps Libre

SAMEDI 15

Concours de nouvelles courtes
de 10h à 12h à la Maison du Temps Libre

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16

Concours de tir à l'arc
sur le terrain rue de Montauban

DU 18 AU 23

Bibliobraderie jeunesse et BD adultes
aux heures d'ouverture de la bibliothèque

JEUDI 20

PLUi : réunion publique
à 19h à la Maison du Temps Libre

DU 22 AVRIL AU 9 MAI

Vacances de printemps

DIMANCHE 30

Journée nationale du souvenir de la déportation
à 10h place Court Saint-Etienne

... À VENIR EN MAI

VENDREDI 5

Rencontre auteur - Christophe FERRÉ
à 14h à la bibliothèque

DIMANCHE 8

Commémoration du 8 mai 1945
à 11h15 au cimetière municipal

SAMEDI 13

Repas des seniors de la fête communale

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14

Fête communale

RDV APPLIS NUMÉRIQUES

Mercredi 10 à 15h30 pour les 4-6 ans et parents
Samedi 13 à 14h pour les 7-10 ans
et à 15h30 pour les 11 ans et +

TRIBUNES LIBRES



> DE LA MAJORITÉ

Depuis de nombreuses années, Monsieur le Maire et les élus du groupe majoritaire ont impulsé un processus de démocratie participative, né d'une volonté affirmée et d'un engagement pris pour ce mandat.

De ce fait, plusieurs dispositifs ont été mis en place visant à associer les valjoviennes et les valjoviens à la vie et aux projets de la commune.

La Municipalité a organisé des rencontres citoyennes dont le principe était que les élus aillent à la rencontre des habitants dans leurs quartiers afin de faire un état des lieux des problématiques, de valoriser le vivre ensemble et de renforcer les relations entre les administrés et les élus, ceci dans un but commun : améliorer leur cadre de vie.

Par ailleurs, plusieurs réunions publiques ont été organisées durant ce mandat :

- Sur le déploiement de la fibre optique
- Rencontres thématiques avec les habitants, les représentants des associations et les commerçants sur les projets d'aménagements
- Échanges avec l'ensemble des parents d'élèves élus sur les questions et les projets relatifs aux écoles
- Dans le cadre de l'enquête publique sur le projet de carrière de Gypse
- Et dernièrement, sur les travaux de dépollution et de réhabilitation du parc forestier de la Poudrerie

Des concertations sont en cours concernant les projets d'aménagement sur Vaujourns : stationnement et circulation dans la rue Ernest Petit et la rue du Bearn.

Des instances participatives ont également été créées :

- Le Conseil des Sages
- Le Conseil Municipal des Enfants
- Des Commissions municipales thématiques

Pour finir, les valjoviens peuvent s'exprimer de manière libre ou remonter les signalements en contactant la mairie sur le site de la ville ou sur l'application mobile « Imagina ».

Parce que réfléchir, proposer et décider ensemble est la meilleure des méthodes de gouvernance, c'est celle que nous avons choisie !

Vaujourns Cap 2020

Les textes remis par les différents groupes sont repris dans leur intégralité et à l'identique. La rédaction du magazine s'interdit d'intervenir sur leur contenu qui engage la responsabilité de leur auteur.

> DE L'OPPOSITION

Valjoviennes, Valjoviens,

Élu en mars 2020, notre groupe Générations Vaujourns réaffirme son ambition pour que Vaujourns devienne un lieu de démocratie où chaque habitant est écouté et vous êtes nombreux à nous solliciter. Chaque échange est constructif, car nous sommes persuadés que c'est ensemble que les décisions seront prises.

Les moyens que nous octroie le maire sont faibles. Néanmoins, parce que nous sommes engagés pour nos habitants, nous nous impliquons pour œuvrer pour la démocratie locale, veillant au bon fonctionnement de notre institution.

En notre qualité d'élus d'opposition, nous mesurons la fragilité de la démocratie locale.

Comme vous le savez, nous sommes à mi-mandat et il est désormais nécessaire de publier le travail réalisé et d'annoncer des projets prévus et réalisables en fin de mandature.

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'en 2023, nous ouvrirons un espace démocratique pour recevoir tous les citoyens qui souhaiteraient porter des idées sur l'avenir de notre ville. Par la même occasion, nous réaffirmons notre demande au maire et ses adjoints pour nous donner plus de moyens (bureau, salle publique...).

Par notre action, nous souhaitons ainsi construire une passerelle entre vos attentes et les projets de la commune.

Nous agissons pour l'instauration d'une démocratie participative qui est une forme de partage de l'exercice du pouvoir, basée sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décision politique. C'est pourquoi nous demandons au maire et à ses adjoints de rétablir les réunions de quartiers d'antan (dans une salle publique).

Gérons tous ensemble notre ville en bonne intelligence avec le sens du devoir.

Générations Vaujourns

ENTREPRISE FAMILIALE DE DÉMÉNAGEMENTS DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS

DÉMÉNAGEMENTS GARDE-MEUBLES

- monte-meuble
- emballage spécifique
- protection personnalisée

Contactez-nous pour un devis gratuit

MG DÉMÉNAGEMENT

5 route de Courtry - 77270 Villeparisis • 01 64 27 97 29
mgfret@wanadoo.fr - www.mg-demenagement.com

-10%

EN CHOISISANT UN MONUMENT FIDÈLE À SA MÉMOIRE, SIMPLEMENT ET SÉRÈNEMENT

SUR PRÉSENTATION DE L'ANNONCE

SUBLIMATORIUM Florian LECLERC

POMPES FUNÈBRES
CRÉMATIONS & INHUMATION

FUNÉRARIUM
TRANSPORT FRANCE & ÉTRANGER

MARBRERIE & TRAVAUX CIMETIÈRE

PRÉVOYANCE

ARTICLES FUNÉRAIRES
FLEURS NATURELLES & PLAQUES PERSONNALISÉES

ESTIMATION TARIFAIRE EN LIGNE

06 11 55 40 14

sfleclerc-93.fr

GROUPE IMMOBAT
Éclairage public - Électricité générale

- ⚡ **ÉCLAIRAGE PUBLIC**
Entretien et travaux neufs
- ⚡ **ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**
Entretien et travaux neufs
- ⚡ **TERTIAIRE ET INDUSTRIEL**
- ⚡ **ALARME ET VIDÉO-SURVEILLANCE**

Qualification ME4-TN4 HT-RT MGTL4 LCPT.4

54-56 rue Léo Lagrange - 93130 Noisy-le-Sec
Tél. : 01 48 40 87 36 - Fax : 01 48 40 59 21

Alexandra Propreté **Elisa Dom**

06 21 65 10 17 06 11 50 76 58

2 SOCIÉTÉS À VOS SERVICES
SITUÉES À LIVRY-GARGAN

Pour les professionnels

- Ménage d'entreprises
- Entretien d'immeubles
- Nettoyage après travaux
- Débarras des garvats
- Désinfection des locaux (COVID)

Pour les particuliers

- Entretien de votre domicile
- Bricolage et petite maintenance
- Entretien des espaces verts
- Nettoyage avant état des lieux
- Repassage, courses...

www.alexandraproprete.com

100% (7 avis)
Entreprise élue et notée par ses clients

ATIS 100% CONTRÔLES
services à la personne
50%

-10% SUR TOUTES NOS PRESTATIONS sur présentation de ce journal

Artisan - Couvreur J. Shtenegry

Couverture - Charpente - Maçonnerie
Peinture intérieur et extérieur
Pose et remplacement de velux

Nettoyage gouttière à partir de 30€

BUREAU **09 81 99 87 55**
CHANTIER **06 61 38 08 55**

Devis et déplacements gratuits
GARANTIE DÉCENNALE

10 allée des Mésanges
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS
couvreur9394@gmail.com
www.toiture-shtenegry.fr

Siret : 409 938 776 RM 93

> INFOS PRATIQUES

Mairie

20 rue Alexandre Boucher
93 410 Vaujours
Tél. : 01 48 61 96 75
contact@ville-vaujours.fr
Du lundi au vendredi :
8h30-11h30 et 13h30-17h
Fermée les samedis

Permanences juridiques

Sur rendez-vous auprès de
l'accueil de la mairie.
Tél. : 01 48 61 96 75

Pharmacies de garde

www.monpharmacien-idf.fr

CCAS

Mairie annexe
24 rue Alexandre Boucher
Tél. : 01 48 61 77 48/77 45
Lundi, mercredi et vendredi :
8h30-11h30 et 13h30-17h

Service scolaire

Mairie annexe
24 rue Alexandre Boucher
Tél. : 01 48 61 77 49/77 53
Lundi : 13h30-17h ; mercredi
et vendredi : 8h30-11h30 et
13h30-17h

Police municipale

51 bis bd Jacques Amyot
Tél. : 01 48 61 00 43

Services techniques

375-377 rue de Meaux
Tél. : 01 41 51 11 90
Du lundi au vendredi :
8h30-11h30 et 13h30-17h

Service urbanisme

375-377 rue de Meaux
Tél. : 01 41 51 11 99
Lundi et mercredi :
8h30-11h30 et 13h30-17h ;
vendredi : 8h30-11h30

Service culturel

Maison du Temps Libre
78 rue de Meaux
Tél. : 01 49 63 35 39

Conservatoire de musique et de danse

67 rue de Coubron
Tél. : 01 48 61 09 95
Du lundi au vendredi :
9h-12h et 13h30-17h30

Eco-point

Route de Courtry (près de
Placoplatre) Lundi : 14h-17h ;
mardi, mercredi et
vendredi : 9h-12h et 14h-
17h ; samedi : 9h-12h et
14h-18h ; dimanche : 9h-13h
Fermé les jeudis et les jours
fériés. Se présenter muni d'un
justificatif de domicile récent,
d'une pièce d'identité et de la
carte grise du véhicule.

Bibliothèque

Maison du Temps Libre
78 rue de Meaux
Tél. : 01 49 63 39 13
Mardi : 14h-17h30 ;
Mercredi : 9h30-12h
et 14h-17h30 ;
Vendredi : 14h-17h30
Samedi : 9h30-12h
et 14h-17h

> ETAT CIVIL

NAISSANCES

Mûhamad FATY ; Thalie CIPPELETTI ; Saïna
GUENDOUZ ; Mathias TORZ ; Anya CHEA ; Kaycee
BOSSE ; Maily NKOMETCHOU TCHABIEN ; Omar
GALLA ; Tom JOFFRE ; Thierno BALDE ; Rinade
KEBAILI ; David TANASA ; Yayous SIDIBE ; Luca
ILCA ; Souheyl MASRI ; Natéo BORGES MONTEIRO ;
Ramhatou TOURE ; Tiemoko KEITA ; Irina RAMALHO ;
Aissata NAFO ; Anaëlle LEROY ; Ayoub MAJIDI ;
Abdalaye SIDIBÉ ; Eugénie DUPAIN COLLOT ;
Bata SYLLA ; Habiba DIOMANDE ; Isra SOUITA ;
Kadiatou KONE ; Deyna BELHADJ ; Safya ABIR ; Lyn
HENNACH ; Riballe MOHAMED ABDELRAHIM ; Céilia
ALEM ; Lamine DOUMBIA ; Sofia RUSU ; Djéssira
DIAWARA ; Chaïma EL ALAMA ; Maka DRAME.

MARIAGES

Mehdi BENTAYEB & Ibtissem LOUH
Mohammed MAFTAH & Jihan NAIMI
Evuta Pitshou NKEY MAYO &
Muyeka MUNGANGA
Hamza BOUDJENANE & Yasmina KEBLI
Mohammed ELASRI & Ibissam EL ASRI
Christophe LAUNAY & Julie SERRANO
Nessrine MAHIEDDINE & Jaouen HADJAM
Benoît OGET & Leïla KERKAR

DÉCÈS

Odette MOÛSEL, née PESLERBE ; Colette RICARD,
née MONNERIE ; Claude SELLIER ; Jean Georges
HUET ; Yvette VETZEL, née DUGUÉPÉROUX ; Claude
JACQUART ; Justo MENDES ; Robert LEJEUNE ;
Claude Daniel GALLOIS ; Christian VEBER ; André
JOURDREN ; Louis Marie Joseph MÉNARD ; Ljubomir
JONOVIC ; Serge DOIDY ; Annie MARÇAIS ; Paulette
TARLO, née KNOPLCH ; Philippe DECOCK ;
Morgan STRAC ; Philippe CHEVALLIER ; Loqmen
ZEHAR ; Yvette BEIGNET, née BERGERO ;
Guy NIOCHAU ; Roger HOLLEVILLE ; Eliane
LEFEBVRE, née BONNAIRE ; Virginie BERTI, née
MAZZOCCHI ; El Miloud KISSI.

« Vaujours le Mag » en un clic !
Retrouvez également le magazine sur le site de la ville www.vaujours.fr

Ville de
Vaujours



SALON DE PRINTEMPS

PEINTURES, SOIES, PORCELAINES, ÉMAUX, AQUARELLES

ARTS & ARTISANATS DE VAUJOURS



35^{ème} édition

**INVITÉ D'HONNEUR
TOSHIO MATSUDA**



17 AU 19 MARS

10H-12H

14H-18H

**REMISE DES PRIX
DIMANCHE 19 MARS À 18H**

Ville de
Vaujours



MAISON DU TEMPS LIBRE
78 RUE DE MEAUX